



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E198813

VALABLE JUSQU'AU

18/09/2026

ÉDITÉ LE

22/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/12/2023
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC paris08

Siret : 890 604 143 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 89060414.3-0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146861495

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146861495

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ORANGE-RENOV

91 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

Téléphone : 06 48 70 48 41

Portable : 0648704841

Fax :

Site Internet :

E-mail : orangerenov@gmail.com

Responsabilité légale :

ABID MOHAMED LAMINE PRÉSIDENT / ABID MOHAMED LAMINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier)	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/09/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	19/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.